

VALL'AIR D'ÉTÉ

RETOUR EN IMAGES P.2

| COMITÉ DES JEUNES DE VALLÈRES P.10

RENTRÉE SCOLAIRE 2025/2026 P.9

| AGENDA FIN 2025 P.13



RETOUR EN IMAGES

→ Cérémonie des voeux du Maire 2025

Le 10 janvier, le Maire a eu le plaisir d'accueillir les Valléroises et les Vallérois à l'occasion de la cérémonie des voeux. Cette soirée a été un moment privilégié pour revenir ensemble sur les temps forts de l'année 2024, marquée par de nombreux projets, mais aussi pour présenter les perspectives et les nouveaux projets prévus pour 2025. La soirée a été accompagnée par l'Harmonie de Vallères, que nous remercions pour son animation musicale qui a contribué à rendre cet événement encore plus festif et convivial.



→ Repas des aînés

Le 29 mars, le traditionnel repas des aînés s'est tenu à la Buffet'. Un moment chaleureux et très attendu qui a rassemblé les générations autour d'une même table. Nos aînés de Vallères ont partagé ce temps convivial en présence des élus de la commune ainsi que du comité des jeunes, venu spécialement pour échanger et participer à la fête. Entre rires, discussions et souvenirs, cette rencontre intergénérationnelle a permis de renforcer les liens qui unissent notre village et de rappeler l'importance du partage et de la convivialité dans la vie locale.



RETOUR EN IMAGES

→ Cérémonie du 8 mai

C'est avec la participation du comité des jeunes de Vallères, de l'harmonie de Vallères, des représentants de l'UNC et la présence de nombreux Vallérois qu'a eu lieu la commémoration du 80^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.

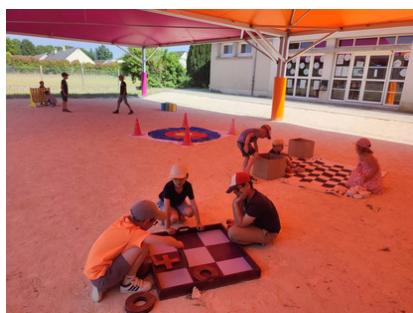


→ 10 ans de l'ALSH

Il y a 10 ans l'accueil de loisirs ArcEnCentre de l'association familles rurales ouvrait ses portes sur Vallères. Depuis 10 ans de nombreuses évolutions ont eu lieu (jour d'ouverture, locaux, effectif). Le vendredi 13 Juin l'équipe d'animation, les bénévoles, les parents et surtout les enfants étaient conviés pour fêter ensemble ces 10 années. Pour cette après-midi festive les enfants et les parents ont pu découvrir un Magicien (Madgyc) un trivial pursuit sur l'alimentation avec Anais (fédération familles rurales) mais aussi des stands jeux et maquillage. Un groupe d'enfants avait créé un spectacle de théâtre depuis plusieurs semaines avec Alexandre (animateur périscolaire) qu'ils ont pu jouer devant toutes les familles. Toute cette belle journée s'est terminée par un pique-nique partagé.

Les bénévoles et l'équipe d'animation remercient l'ape pour l'aide qu'ils ont apporté, mais aussi les familles présentes, les partenaires, les maîtresses et des anciens de l'équipe.

"On se donne rendez-vous dans 10 ans."



RETOUR EN IMAGES

→ Semaine sans écran

Du 12 au 18 mai 2025, l'APE s'est mobilisée pour soutenir l'initiative nationale de la Semaine sans écran, à laquelle participe l'école Avalleria depuis plusieurs années.

Traditionnellement, le mardi a été consacré à une "soirée ludique", animée par les maîtresses de l'école autour de jeux de société. Sur le temps scolaire, un spectacle de marionnettes, "Le Petit Roi" a aussi été proposé par un père d'élève, Emmanuel COURET.

Pour les autres jours, différents ateliers ont été proposés aux élèves et à leurs familles afin de les tenir éloignés des écrans et de créer des moments de plaisir partagé.

Ainsi, l'entreprise Padova Pizzas a très généreusement ouvert les portes de son laboratoire à deux reprises. Ce ne sont pas moins d'une quarantaine de pizzas qui ont été préparées par les enfants, cuites sur place puis dégustées à la maison. Un franc succès et l'occasion de découvrir l'envers du décor d'une entreprise locale et de rencontrer patron et employés, qui ont parfaitement su s'adapter à leur public de petits et grands gourmands.

Toujours pour la mise en avant d'associations, de clubs et d'entreprises locales, ont été mis à contribution cette année l'Amicale d'escrime Montoise, le Scrapbooking de "Créa détente", la librairie d'Helma d'Azay-le-Rideau, le ring club canin de Langeais, et même l'école de voltige de Pouzay, mais aussi des particuliers, parents bénévoles membres de l'APE pour l'atelier jardinage, ou encore Yannick HANGOUET, qui nous a très gentiment mis à disposition, après un important travail de débroussaillage, son étang, pour une session pêche animée par le Club Carpes Compétition Centre.

Et pour clore cette semaine exceptionnelle, la boum a rencontré un vif succès le vendredi soir et un pique-nique partagé a permis de réunir quelques familles au city-stade le dimanche, en toute simplicité et convivialité.

Nous profitons de cet article pour remercier encore tous les partenaires bénévoles, ainsi que la mairie de Vallères pour le prêt des salles. Sans eux tous, rien n'aurait été possible. A l'année prochaine !



RETOUR EN IMAGES

→Une fête de l'école réussie à Vallères

Vendredi 27 juin, c'est sous le soleil de Vallères et non de Cannes comme on aurait pu le croire que l'école de Vallères a vécu un moment festif et convivial lors de sa fête annuelle, qui s'est déroulée sur le thème du FESTIVAL : tapis rouge, paillettes, lunettes noires, perruque blonde, grandes robes... beaucoup ont joué le jeu, et en particulier les enseignantes et les élèves.

Après un défilé haut en couleurs, les enfants se sont succédé pour nous faire découvrir les spectacles qu'ils avaient préparé avec enthousiasme.

La soirée a été aussi l'occasion de remercier toutes celles et ceux qui font vivre l'école. Tout d'abord, un moment particulier a été consacré à Sylvia Moquette, enseignante présente depuis de nombreuses années, qui nous quitte pour une retraite bien méritée. La mairie lui a remis un bouquet de fleurs, en témoignage de son investissement depuis toutes ces années.

Ensuite, il y a eu la présentation de la nouvelle fresque qui recouvre le mur de la cour de récréation intérieure en présence de l'artiste Graff : TENNCH TCHA. Cette année, ce sont tous les élèves de l'école qui ont pu participer au choix du thème de la fresque : décor de forêt et animaux fantastiques. Œuvre très réussie et appréciée, qui apporte de la couleur et de la joie au quotidien.

Les élus ont également poursuivi les traditions de fin d'année : remise de calculatrices offertes par le Maire et les adjoints, aux élèves de CM2 qui entrent au collège, et distribution d'un livre offert par la municipalité à chaque élève de l'école.

Un grand merci à l'APE, qui avait prévu de quoi se restaurer et qui a contribué à la réussite de cette soirée conviviale, ainsi qu'aux enseignantes pour leur investissement tout au long de l'année.

Cette fête de l'école a permis de clore l'année scolaire dans la bonne humeur, sous le signe du partage, de la créativité et de la joie des enfants.



RETOUR EN IMAGES

→ Fête de la St Jean

Après son traditionnel loto et son vide-greniers, le comité des fêtes de Vallères a poursuivi son programme d'animations en organisant la fête de la Saint-Jean. Cette soirée, placée sous le signe de la convivialité et de la musique, a été rythmée par le groupe GAELZAN, venu spécialement pour l'occasion et qui a enchanté le public avec ses sonorités celtiques entraînantes. En complément, un DJ a animé la suite de la soirée.

Le comité des fêtes remercie chaleureusement l'ensemble des participants pour leur présence et leur enthousiasme. Pour continuer à proposer des événements de qualité et renforcer la dynamique du village, le comité est toujours à la recherche de nouvelles forces vives : bénévoles ponctuels ou membres du bureau, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues ! Si vous avez du temps, des idées ou simplement l'envie de partager votre bonne humeur, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe.



Pour plus d'informations,
vous pouvez contacter le comité au
06 22 16 46 24

→ Cérémonie du Betty L

Le 21 juin, nous avons commémoré le crash du bombardier américain The Betty L. En ce jour de mémoire, un hommage émouvant a été rendu aux soldats tombés en 1944.



→ Cinéma en plein air

Le samedi 19 juillet, le film "Un monstre à Paris" de Bibo Bergeron a été projeté au terrain de loisirs. Il était précédé du concert du groupe "Le grand Bazar" et le comité des fêtes de Vallères a proposé des repas sur place.



BUDGET

Les Finances de notre commune

Comme pour toute entité économique, le budget de notre commune comporte deux composantes, qui doivent bien entendu s'équilibrer : les recettes et les dépenses.

Pour l'exercice 2024 le total des **Recettes** s'est élevé à 984 000 €. L'essentiel de nos ressources provient de la taxe foncière (41%) ainsi que des dotations et subventions de l'état ou autres collectivités (45%) mais également de recettes propres (Cantine, loyers et divers) pour le complément.

Au chapitre des **Dépenses**, les opérations se décomposent entre :

Le **Fonctionnement** qui regroupe l'ensemble des charges nécessaires pour assurer les services communaux pendant l'année.

Et l'**Investissement** qui concerne principalement les acquisitions de matériels, biens immobiliers et terrains ainsi que les travaux des réseaux et voiries. Toutes charges qui nous engagent pour les années à venir.

L'arithmétique de l'ensemble est assez simple :

$$\begin{aligned}
 & \text{Total des recettes} \\
 & + \text{report de l'exercice antérieur} \\
 & - \text{dépenses de fonctionnement} \\
 & = \text{budget disponible pour l'investissement}
 \end{aligned}$$

Et si les investissements réalisés au cours de l'exercice sont inférieurs* au budget disponible, le reliquat vient majorer les recettes de l'année suivante.

Pour l'exercice 2024 le tableau des chiffres (arrondis) se présente comme suit :

Recettes 2024	984 000 €
+ Report 2023	194 000 €
- Fonctionnement 2024	763 000 €
= Disponible /Invest.	415 000 €
- Investissements 2024	71 000 €
= Report pour 2025	344 000 €

Le budget de Vallères est donc parfaitement maîtrisé et la commune dispose des ressources nécessaires pour assurer son développement.

Mais si on observe l'évolution des chiffres sur les 7 dernières années une tendance assez nette se dégage. Depuis 2018 les recettes ont progressé de 25% tandis que les dépenses ont augmenté de 37.5%, soit 1,5 fois plus vite que les recettes.

Et comme il y a peu de chances que cette tendance se renverse à l'avenir, il apparaît nécessaire de poursuivre cette gestion prudente de nos ressources.

*A noter que certains projets peuvent bénéficier de subventions spécifiques qui viennent alléger le coût pour la commune.

VOIRIE

Travaux de voirie de la rue des Valletières.

C'est une demande très ancienne des riverains qui ont frôlé l'inondation à de nombreuses reprises. Ce phénomène est malheureusement accentué par les violents orages que nous subissons de plus en plus fréquemment.

Il a donc été décidé de recalibrer le réseau d'eaux pluviales.

Les travaux ont consisté à un busage d'une partie du fossé, à la création d'une zone tampon ainsi que le redimensionnement de l'exutoire. C'est seulement après, qu'une deuxième phase de travaux a été entreprise. Aménagement de trottoirs pour les piétons, d'un ralentisseur afin que les véhicules respectent la zone 30 et d'espaces verts qui seront réalisés à l'automne.

Coûts des travaux:

- Réseau pluvial

46 495 euros HT

Financement de l'Etat : 9 368 euros.

Reste à charge de la commune : 37 127 euros.

- Voirie

112 288 euros HT

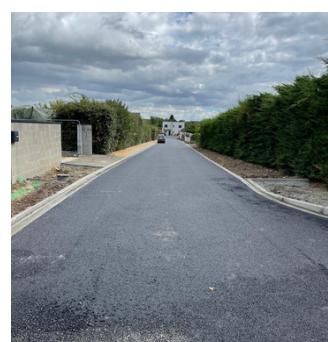
Financement :

Conseil Départemental 15 874 euros

Communauté de communes 26 938 euros

Reversement des amendes de police par le Conseil Départemental : 24 817 euros

Autofinancement: 44 659 euros, soit 39,77%



ENFANCE & JEUNESSE

Ecole Avalleria : Année scolaire 2025/2026

Pour la rentrée scolaire 2025, l'école compte 130 élèves répartis à ce stade comme suit :

- 41 élèves dans 2 classes de maternelle (PS-MS + PS-GS)
- 18 CP
- 23 CE1-CE2
- 22 CE2-CM1
- 26 CM1-CM2

Les effectifs sont en baisse par rapport aux années précédentes, ce qui explique que le rectorat ait décidé de supprimer une classe (6 classes au lieu de 7). La baisse des effectifs à l'école de Vallères ne remet pas en cause l'attractivité de notre commune. Comme partout en France, c'est surtout la baisse de la natalité qui explique ce phénomène. Même si de nouvelles familles s'installent, elles n'ont pas toujours de jeunes enfants, ce qui se ressent dans nos classes.

Concernant la cantine, l'organisation reste identique aux années précédentes : 2 services afin que les élèves puissent déjeuner dans une ambiance plus calme.



Un nouvelle fresque et un abri vélos,

Durant l'année scolaire 2023-2024, la municipalité a souhaité soutenir la créativité des élèves en finançant un projet artistique ambitieux : la réalisation d'une fresque à l'école. Pour cela, l'artiste Graff Tennch Tcha est intervenu auprès des enfants, et plus particulièrement des élèves de CM2. Ensemble, ils ont imaginé et concrétisé une œuvre haute en couleurs sur le mur de l'école, offrant ainsi à tous un espace embellie et porteur de sens.

Face au succès et à l'enthousiasme suscités par ce projet, l'aventure artistique s'est poursuivie cette année. Les élèves ont de nouveau bénéficié des séances pédagogiques de l'artiste, qui les a guidés pas à pas dans l'apprentissage des techniques du graffiti. Armés de bombes de peinture, ils ont pu exprimer leur imagination et leur créativité en réalisant une deuxième fresque. Ce projet, à la fois éducatif et ludique, permet non seulement d'embellir le cadre scolaire, mais aussi de développer chez les enfants le goût de l'art, du travail collectif et du respect de l'espace commun.



Les agents techniques de la commune ont récemment construit un abri-vélos au sein de l'école, répondant ainsi à un objectif : offrir aux élèves un espace pratique pour stationner leurs bicyclettes à l'abri des intempéries.

ENFANCE & JEUNESSE

COMITÉ DES JEUNES DE VALLÈRES

LE COMITE DES JEUNES DE VALLERES !

Créé en début d'année, le comité des jeunes de Vallères a rapidement trouvé sa place dans la vie communale. Huit jeunes, 2 garçons et 6 filles ont répondu présent : Katelyn, Alicia, Giulia, Alice, Thalia, Ismaël, Ryan et Capucine, ils sont âgés de 10 à 13 ans.

Des réunions encadrées par les élus, adjoints et conseillers municipaux, permettent d'avancer sur les projets et nos jeunes n'en manquent pas. Dès leurs premières actions, ils ont montré leur dynamisme et leur envie de participer à la vie du village. Ils ont pris part au repas avec les aînés du village, un moment chaleureux d'échanges entre générations puisque le repas s'est terminé par l'organisation de jeux : cartes, UNO, etc...

Lors de la cérémonie du 8 mai, pour symboliser leur engagement citoyen, les élus leur ont remis à chacun une écharpe tricolore, fabriquée par l'Association CREA DETENTE que nous remercions vivement. Les jeunes se sont illustrés par la lecture d'un poème « Liberté » de Paul Eluard, qu'ils avaient appris en classe et par la lecture d'un poème sur la résistance.

Actuellement, ils préparent une journée Ramassage des déchets qui aura lieu le samedi 20 septembre de 9h30 à 12h00. Un moment de convivialité sera organisé par les élus et le comité des jeunes à l'issue de la matinée. Vous retrouverez ci-dessous le flyer qu'ils ont créé. Les associations de notre commune ont été sollicitées pour participer, n'hésitez pas à nous rejoindre. Le 20 septembre est la journée mondiale du nettoyage de la planète. Dans ce cadre, le SMICTOM du Chinonais nous soutient dans notre engagement en fournissant certains matériels mais néanmoins pensez à apporter gants et gilets jaunes.

Rendez-vous sur la Place de la Mairie à 9h15.



Leur implication et leur énergie sont un bel exemple de citoyenneté active.

Merci à eux de faire vivre Vallères avec enthousiasme et solidarité !

SPORTS ET LOISIRS

Une nouvelle aire de jeux pour les enfants de Vallères : Un Espace de joie et de partage

C'est une excellente nouvelle pour les familles de Vallères : la commune vient de compléter l'aménagement du terrain de loisirs avec de nouveaux jeux, pensés et conçus pour le bonheur des plus petits... et la tranquillité des plus grands. Située au cœur du village, à proximité de l'école et de la salle des fêtes, cette aire vient combler un véritable besoin exprimé depuis plusieurs années par les habitants.

Un projet concerté et attendu

Porté par la municipalité, le projet a vu le jour grâce à une large concertation entre les élus et les experts du domaine. Notre Objectif : « Que cet espace réponde aux envies des enfants de tout âge, tout en respectant les normes de sécurité en vigueur ».

Une aire moderne et écologique

L'aire de jeux, d'une superficie de 1500 m², est divisée en plusieurs zones adaptées aux âges et aux capacités des enfants. On y trouve structure avec toboggan, balançoires, zone d'escalade, jeux à ressorts, pyramide de corde mais aussi une tyrolienne pour le plaisir des petits comme des plus grands.

Dans un souci écologique, les matériaux utilisés sont principalement issus de filières durables, et le sol amortissant est fabriqué à partir de caoutchouc recyclé tout en laissant la possibilité à l'herbe de pousser..

Un lieu de vie pour tous

Plus qu'un simple espace de jeu, ce nouveau lieu se veut aussi intergénérationnel. Vous retrouverez des bancs, des tables de pique-nique, ainsi qu'un espace à but sportif avec le PumpTrack, le City Stade et le terrain de tennis. L'objectif : créer un véritable lieu de vie et de rencontre pour tous les habitants.

Un investissement pour l'avenir

Cette nouvelle aire de jeux, représentant un investissement de 42 550 € HT, dont 21 000 € financés par le fonds de concours de la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre, témoigne de notre engagement en faveur du bien-être des familles et de la jeunesse. Car investir dans les enfants, c'est aussi investir dans l'avenir de notre village.



Un espace à découvrir en famille dès aujourd'hui, symbole d'une commune dynamique, à l'écoute de ses habitants et tournée vers l'avenir.

SPORTS ET LOISIRS

Rénovation du court tennis

Depuis le mois d'août, les travaux de rénovation du terrain de tennis de Vallères ont débuté. Ce projet représente un investissement de 35 372€ HT, dont 17 686€ financés par la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre. Il s'inscrit dans la volonté de la commune de renforcer et diversifier son offre de loisirs de plein air. Une fois finalisé, le terrain sera accessible gratuitement à toutes et tous. Dans le même esprit, l'aire de basket attenante a également été repensée et redessinée, afin d'offrir de meilleures conditions de jeu. Ces aménagements viennent compléter les équipements existants et participent à la dynamique de vie locale.

Il ne reste plus qu'à venir découvrir et profiter de ces nouveaux espaces.



PÔLE DE SANTÉ

Implanté en centre bourg, notre pôle de santé permet d'accueillir une kinésithérapeute : Mme Vaillant et un kinésithérapeute/ostéopathe : M. Nowak.

Contacts du cabinet médical de Vallères :

- Mme Valérie Vaillant : 02 47 96 52 76
- M. Frédéric Nowak : 07 63 57 65 03



RECENSEMENT

Sensibilisation des administrés au recensement dès 16 ans

Tous les jeunes, de nationalité française, garçons et filles, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire. De plus en plus d'administrés oublient cette formalité, par méconnaissance ou par défaut d'informations. Ils régularisent tardivement leur situation, les pénalisant ensuite dans certaines démarches administratives (inscription permis de conduire, examen et concours). C'est pourquoi il est nécessaire d'effectuer le recensement dès 16 ans auprès de votre secrétariat de Mairie.

HOMMAGE

Hommage à Didier Douchet

Nous avons la tristesse d'annoncer le décès de Didier Douchet, survenu à l'âge de 81 ans. Installé dans notre commune depuis 2006, Didier s'est rapidement investi dans la vie locale. Élu conseiller municipal depuis 2008, il a consacré de nombreuses années au service de notre collectivité. Son engagement ne se limitait pas à la salle du conseil. Membre du bureau du SMICTOM, il siégeait également au sein du Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine. Didier Douchet restera dans nos mémoires comme un homme disponible et profondément attaché à notre commune et à son environnement.



Le Maire et l'ensemble du conseil municipal adressent à sa famille et à ses proches leurs sincères condoléances.

AGENDA

- Journée de ramassage de déchets** : 20 septembre 2025
- Randonnée (comité des fêtes)** : 18 octobre 2025
- Cérémonie du 11 novembre**
- Halloween (APE)** : 31 octobre 2025
- Loto (comité des fêtes)** : 16 novembre 2025
- Event Fitness (Val' Dance)** : 22/23 novembre 2025



LA BUFFET'

Bar-Restaurant La Buffet'

Repas de la semaine :

Le bar-restaurant de la commune vous accueille du lundi au vendredi midi.

→ Sur place ou à emporter, profitez du menu du jour.

Un anniversaire à fêter !

Le samedi 4 octobre, La Buffet' By Juju célébrera ses 2 ans. Venez nombreux partager ce moment à partir de 19h !!!



RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION

J'entretiens mon trottoir et mes plantations (Règlement Sanitaire Départemental, art.32)

Il est important de rappeler que les haies et les arbres dépassant sur la voie publique doivent être élagués par les riverains car ils peuvent se révéler dangereux pour la sécurité en entravant la circulation des piétons et des véhicules et réduisent aussi la visibilité.

La Mairie invite aussi les Vallérois à entretenir les trottoirs devant chez eux. Balayer, désherber sont des gestes citoyens qui permettent aux agents en charge de la propreté de se concentrer sur d'autres espaces publics.

Merci de votre compréhension à l'effort collectif et citoyen.

L'ENTRETIEN DES RUES ET DES CANIVEAUX, C'EST NOUS !

L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET DES PIEDS DE MURS, C'EST VOUS !

Arrêté du 24 avril 2007 : relatif à la lutte contre les bruits de voisinage

Article 19 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, compresseurs à air, nettoyeur haute pression, motopompe... dont le bruit est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de :

- 8h30 à 12h, et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et les jours fériés de 10h à 12h

Article 20 : Tout possesseur d'animaux ou toute personne ayant la garde d'animaux, en particulier de chiens ou d'animaux de basse-cour, doit prendre toutes les dispositions nécessaires pour empêcher les bruits de la nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme

“Je promène mon chien en laisse”

A la suite de très nombreuses constatations d'attitudes agressives de chiens et de nombreux appels reçus en mairie appelant l'attention sur ce phénomène; il est utile de souligner que pour la sécurité de tous, personnes et animaux, les chiens doivent être tenus en laisse lors de leur promenade sur la voie publique et dans les lieux publics. En outre la réglementation stipule que les chiens catégorisés doivent porter une muselière.

Nous vous rappelons également qu'il appartient à chaque propriétaire de ramasser les déjections de son animal.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Bouger sortir !

“Vous êtes à la recherche d'une activité sportive, culturelle ou artistique ? Vous souhaitez découvrir les loisirs proposés sur le territoire ? Bouger Sortir est fait pour ça !”

Mise en place par Touraine Vallée de l'Indre, Bouger Sortir est une plateforme facilitant la mise en relation des habitants et des associations sportives, culturelles, artistiques et loisirs du territoire.

Que vous soyez à la recherche de sensations fortes, d'une nouvelle passion artistique ou simplement d'un bon moment de détente, cette plateforme est là pour vous inspirer.

Bouger Sortir !
en Touraine Vallée de l'Indre

Touraine Vallée de l'Indre

Vous êtes une association ?
Répertoriez vos activités et manifestations en quelques clics !

Saisissez vos manifestations à partir du 15 juin

Rendez-vous sur www.bouger-sortir-tvi.fr

Bouger Sortir, c'est : **Un GUIDE des activités** & **Un AGENDA des sorties** en Touraine Vallée de l'Indre **NOUVEAU !**

Sport, Culture, Arts et jeux, Autres sorties

Bouger Sortir en Touraine Vallée de l'Indre, des activités et sorties en un clic | bouger-sortir@tourainevalleedelindre.fr | 02 47 34 29 00

BlaBlaCar Daily

Depuis 2024, Touraine Vallée de l'Indre s'est associée à BlaBlaCar Daily pour promouvoir le covoiturage quotidien. Cette initiative vise à encourager les automobilistes à partager leurs trajets domicile/travail, en offrant des avantages financiers tant aux conducteurs qu'aux passagers.

Grâce à ce partenariat, Touraine Vallée de l'Indre subventionne les trajets effectués via l'application BlaBlaCar Daily. Les conducteurs reçoivent une compensation minimale de 2€ par covoiturage, tandis que les passagers ne paient que 0,50€ par trajet.

Touraine Vallée de l'Indre

Touraine Vallée de l'Indre finance vos covoits quotidiens

Télécharger l'app

BlaBlaCar Daily

Disponible sur Google Play et l'App Store

FRANCE NATION VERTE

Agir - Mobiliser - Accélérer

ÉTAT CIVIL

Naissances



Nous souhaitons la bienvenue aux nouveau-nés.

- Synai LOUTINA, née le 31 octobre 2024
- Côme BESNARD, né le 31 janvier 2025
- Orion DENIS, né le 28 février 2025
- Mélia MOIZET, née le 12 avril 2025
- Emmy GUIGNERY, née le 04 mai 2025
- Hugo AUDOUARD, né le 20 juin 2025
- Robin CHIVERT, né le 12 juillet 2025
- Ezra AUNEAU HUORT, née le 28 juillet 2025

Mariages



Nous présentons tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.

- Aurélie CADOU et Flavien BARDON le 29 juin 2025
- Meggy LABBE et Jérémy BESNARD, le 09 août 2025

Décès



Nous présentons nos sincères condoléances aux familles des défunt.

- Alain BOURGUIGNON, décédé le 07 février 2025 à l'âge de 75 ans.
- Jean-Guy EDON, décédé le 20 février 2025 à l'âge de 81 ans.
- Jean-Louis BRIAULT, décédé le 24 mai 2025 à l'âge de 63 ans.
- Didier DOUCHET, décédé le 10 août 2025 à l'âge de 81 ans.



"Panneau pocket" est une application mobile (gratuite) pour informer et alerter les administrés de la commune, qui sont abonnés ou de passage sur le territoire. Aucune information personnelle n'est récupérée. Il vous suffit de télécharger l'application, entrer le code postal de la commune et de mettre la commune en favori (cliquer sur le cœur pour ajouter aux favoris). Dès qu'une information est ajoutée en Mairie, vous recevez une notification sur votre mobile.

[A télécharger depuis votre mobile via Play Store, App Store, AppGallery.](#)

MAIRIE DE VALLERES



1 place de la Mairie

37190 VALLERES

02.47.45.45.44

secretariat@mairiedevalleres.fr

PERMANENCE DU MAIRE :

Samedi de 9h à 12h
sur rendez-vous.

ACCUEIL DU PUBLIC :

Mardi de 14h à 17h
Mercredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h
Jeudi de 14h à 17h
Vendredi de 9h à 12h
Samedi de 9h à 12h

COMITE DE REDACTION :

Jean-Luc CADIOU
Guillaume VAN GHELEDER
Christel DUCLOS
Rémy PERRONNE
Jean-Pierre GARNAUD

PHOTOS :

Guillaume VAN GHELEDER
Ghislaine CHERAMY